FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH)

tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

Date de compilation: 10.03.2011

Révision: 06.08.19

N° révision: 4.2

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit: KLEEN FRESH PREMIUM NO.1 PLUS

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation du produit: Agent de nettoyage et détartrage sanitaire à usage professionnel

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société: KLEEN PURGATIS GmbH

Dieselstraße 10

D - 32120 Hiddenhausen

Deutschland

Tél: +49 (0)5223 - 9970-40

Fax: +49 (0)5223 - 9970-195

Email: info@kleen-purgatis.de

Distributeur Suisse :
HYPROS SA
Pont-du-Centenaire 144
1228 PLAN-LES-OUATES
Tél. 022 338 35 00
Fax. 022 338 35 01
hypros@hypros.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél (en cas d'urgence): ·N° d'appel d'urgence Tox Info Suisse : 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CLP): Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315

Effets indésirables: Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux.

2.2. Éléments d'étiquetage

Éléments d'étiquetage:

Mentions de danger: H315: Provoque une irritation cutanée.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Pictogrammes de danger: GHS07: Point d'exclamation

Mentions d'avertissement: Attention

Conseils de prudence: P102: Tenir hors de portée des enfants.

P264: Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

[suite...]

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau/au savon.

2.3. Autres dangers

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Ingrédients dangereux:

ACIDE SULFAMIDIQUE - Numéro d'enreg. REACH: 01-211846728-23-0000

EINECS	CAS	SCL	Classification (CLP)	Pour cent
226-218-8	5329-14-6	-	Eye Irrit. 2: H319; Skin Irrit. 2: H315; Aquatic Chronic 3: H412	10-15%

ÉTHOXYLATE D'ALCOOL GRAS - Numéro d'enreg. REACH: 01-2119487984-16-0000

-	68439-50-9	-	Acute Tox. 4: H302; Eye Dam. 1: H318; Aquatic Chronic 3: H412	1-<3%

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Contact avec la peau: Se laver immédiatement avec du savon et de l'eau.

Contact avec les yeux: Rincer l'oeil avec beaucoup d'eau pendant 15 minutes.

Ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer le vomissement. Consultez un médecin.

Inhalation: Fournir de l'air frais. En cas d'irritation des voies respiratoires, consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge. Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers necessaires

Traitement immédiat / spécifique: Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Moyens d'extinction appropriés à la zone incendiée.

[suite...]

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'exposition: Non applicable.

5.3. Conseils aux pompiers

Conseils aux pompiers: Porter des vêtements de protection pour empêcher tout contact avec la peau et les yeux.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité pour les détails relatifs à la protection personnelle. Keep unprotected people away and sty on the upwind side.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Préc's pour l'environnement: Ne pas déverser dans les égouts ou les rivières. Contenir le déversement en utilisant un système de rétention.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédures de nettoyage: Absorb with liquid-binding material (e.g. sand, diatomaceous earth, acid- or universal binding agents). Ventilate affected area. Se reporter à la section 13 de la fiche technique de sécurité pour la méthode de mise au rebut appropriée.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections: Se reporter à la section 8 de la fiche technique de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Cond's pour la manipulation: Non applicable.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage: Tenez à l'écart de la nourriture, des boissons et des aliments pour animaux. Storage class: 12 (Non-combustible liquids)

Emballage approprié: A ne conserver que dans l'emballage d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisations finales particulières: GISCODE: GS35

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition: Donnée non disponible.

*DNEL/PNEC

[suite...]

Ingrédients dangereux:

ACIDE SULFAMIDIQUE

Type	Exposition	Valeur	La population	Effet
DNEL	Cutanée	10 mg/kg	Les travailleurs	Systémique
DNEL	Cutanée	5 mg/kg	La population	Systémique
DNEL	Orale	5 mg/kg	La population	Systémique
PNEC	Eau douce	0,048 mg/l	-	-
PNEC	Sédiments marins	0,0173 mg/kg	-	-
PNEC	Micro-organismes utilisés pour le traitement des eaux usées	2 mg/l	-	-
PNEC	Sol (agricole)	0,00638 mg/kg	-	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique: Non applicable.

Protection respiratoire: Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains: Protective gloves. Suitable material: NR (natural rubber), CR (polychloroprene) or NBR (nitrile rubber), category III according to EN 374. The quality of the protective gloves resistant to chemicals must be chosen as a function of the specific working place concentration and quantity of hazardous substances. Breakthrough time (maximal wear duration): Wear duration with occasional contact, splashes (Level 2: < 30 min): Disposable-gloves, Thickness of the material 0,1mm. Wear duration with permanent contact (Level 6: < 480 min): Protective gloves, Thickness Wear duration with permanent contact (Level 6: < 480min): Protective gloves, Thickness of the glove material 0,7 mm. Breakthrough times and swelling properties of the material must be taken into consideration.

Protection des yeux: Lunettes de sécurité. S'assurer qu'une oeillère est à proximité immédiate.

Protection de la peau: Non applicable.

Environnementaux: Aucune exigence spécifique.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État: Liquide

Couleur: Rouge

Odeur: Parfumé

Comburant: Non comburant (selon les critères CEE)

Solubilité dans l'eau: Miscible

Viscosité: Non visqueux

Point/Domaine d'ébul. °C: Donnée non disponible.

Point/Domaine de fusion °C: Non applicable.

Limites d'inflam. %: infér: Non applicable.

supér: Non applicable.

Pt d'éclair °C: Non applicable.

Coeff. de part. n-octanol/eau: Donnée non disponible.

Auto-inflammabilité°C Non applicable.

[suite...]

Pression de vapeur: Donnée non disponible.

Densité relative: 1,07 g/cm³ **pH:** 2

VOC g/l: <3%

9.2. Autres informations

Autres informations: Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité: Stable dans les conditions de transport ou de stockage recommandées.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique: Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse dans des conditions normales de transport ou de stockage. Risque de décomposition suite à l'exposition aux conditions ou matières indiquées ci-dessous.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter: Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter: Oxydants forts. Bases fortes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomp. dang: En cas de combustion, émet des fumées toxiques. En cas de combustion, émet des fumées toxiques de dioxyde de sulfure.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Ingrédients dangereux:

ACIDE SULFAMIDIQUE

IPR	RAT	LDLO	100	mg/kg
ORL	MUS	LD50	1312	mg/kg
ORL	RAT	LD50	3160	mg/kg

ÉTHOXYLATE D'ALCOOL GRAS

ORL	RAT	LD50	>300 - <2000	mg/kg

Toxicité: Donnée non disponible.

[suite...]

Symptômes / Voies d'exposition

Contact avec la peau: Risque d'irritation légère sur la partie contaminée.

Contact avec les yeux: Risque d'irritation et de rougeur.

Ingestion: Possibilité d'irritation de la gorge. Risque d'endolorissement et de rougeur de la bouche et de la gorge.

Inhalation: Non applicable.

Effets différés / immédiats: Risque d'effets différés suite à une exposition à long terme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ingrédients dangereux:

ACIDE SULFAMIDIQUE

Pimephales promelas	96H LC50	70.3	mg/l
Pseudomonas putida	16H EC10	>1000	mg/l

ÉTHOXYLATE D'ALCOOL GRAS

FISCH	LC50	>1-<=10	mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité: Le(s) tensioactif(s) contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité, conformément au règlement (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bioaccumulation: Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité: Pas de données disponibles.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Ce produit n'est pas identifié comme substance PBT/vPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Effets nocifs divers: Le produit n'a pas été testé. Les données concernant les composants comportent le risque toxicologique le plus élevé.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Opérations d'élimination: Élemination conformément aux prescriptions légales.

Code CED: 20 01 29

Élimination des emballages: Réutilisation possible après décontamination.

Note: L'attention de l'utilisateur est attirée sur l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination des déchets.

[suite...]

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Classe de transport: Ce produit n'est pas classé pour le transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

***Règlements spécifiques:** Étiquetage du contenu conformément au règlement (CE) nº 648/2004:
<5% agents de surface non ioniques, contient parfums, ALPHA-ISOMETHYL IONONE, COUMARIN.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Éval. de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été effectuée pour la substance ou le mélange par le fournisseur.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Autres informations

Autres informations: conforme au Règlement (CE) N° 1907/2006 (REACH) tel que modifié par le Règlement (UE) 2015/830

* indique que le texte de la FDS a été modifié depuis la dernière révision.

Références des données: fiches techniques de sécurité de nos fournisseurs en matière première.

Département publiant la fiche de données de sécurité: département du développement des produits; Contact: Mme. Klumpe, M.Reimer.

Classification des mélanges et de la méthode d'évaluation utilisée selon le règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Méthode de calcul

Phrases de rubrique 2 et 3: H302: Nocif en cas d'ingestion.

H315: Provoque une irritation cutanée.

H318: Provoque de graves lésions des yeux.

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Désistement juridique: Les informations ci-dessus est considéré comme correct. Cette société ne sera pas tenue responsable des dégâts résultant de la manipulation ou du contact avec le produit susmentionné.